



Lettre d'information



n°13
décembre 2023

Riffaut®

Armuriers de Père en Fils depuis 1896

**Par la A28, sortie Orbec n°15,
nous sommes près de chez vous!**



- 4 armuriers diplômés de l'École d'Armurerie de Liège à votre service
- Le spécialiste du Gros Gibier, Carabines et Optiques
- Plus de 500 armes en stock
- Fusils et carabines neuves à partir de 559 euros

**Réglage à 50 mètres et tir dans le CynéTIR OFFERT
pour l'achat d'une arme rayée neuve.**

Du mardi au vendredi
9h15 - 12h15 14h00 - 19h00

le samedi
9h15 - 12h15 14h00 - 18h00

UNIFRANCE
ARMURERIES

www.riffaut.com

f @riffautarmurerie

**NOUVELLE
GENERATION CynéTIR**
HD NUMERIQUE Le Simulateur de Tir à Balles Réelles



Nouveaux films en HD Numérique

Actuellement
où l'on tire à balles **le meilleur**
réelles avec sa carabine **entraînement**

Blaser



**Venez découvrir notre nouveau
Show-Room BLASER**

**Le plus grand choix d'armes Blaser du grand Ouest
avec plus de 30 modèles en Stock
Venez composer vous même votre Blaser R8
à partir de 2.950 Euros**

Nous distribuons toutes les marques d'armes et optiques

contact@riffaut.com Tél. 02 31 32 80 25 Fax. 02 31 32 59 73

SOMMAIRE

Vie de l'association-----	6
Brevet Grand Gibier-----	8
Perfectionnement au tir -----	10
Evolution de la tuberculose bovine dans le département de l'Orne-----	11
Evolution du nombre de prélèvements dans le département de l'Orne -----	13
Utilisation des drones thermiques pour préserver les faons de chevreuil lors des fauches de prairies -----	17
Un loup dans la Manche -----	18
Grande Faune -----	19
Boutique de l'ADCGGO-----	20
Annuaire -----	20

PHOTOGRAPHIE DE COUVERTURE

Stéphan Levoe. www.stephanlevoe.com



**Association à but non lucratif
régie par la loi de 1901**

Correspondance :
ADCGGO

C/O Serge Mouchel
21, rue des Ecureuils
61200 ARGENTAN
Tél. : 06 86 33 03 39

E-mail :
adccggorne@orange.fr

Site internet :
www.ancgg.org/ad61

**Le contenu de cette
publication ne peut être
reproduit sans l'autorisation
de l'ADCGGO. Les opinions
émises n'engagent que leurs
auteurs.**

Rejoignez-nous sur Facebook !



MOT DU PRESIDENT

Nous sommes en plein cœur de la saison de chasse collective. Les attributions de grands cervidés et de chevreuil sont à nouveau en hausse.

L'association poursuit ses nombreuses activités : Brevet Grand Gibier, perfectionnement au tir, opération « J'aime la nature propre », participation à l'exposition annuelle des trophées de cerfs... En collaboration avec la Fédération départementale des chasseurs de l'Orne, nous poursuivrons les opérations de sauvetage des faons de chevreuil avec des drones thermiques lors des fauches. Nous aurons plusieurs drones à disposition. Nous cherchons à étoffer l'équipe de pilotes et d'assistants. Si vous êtes intéressés et disponibles en matinée durant les mois de mai et juin, n'hésitez à revenir vers nous.

La prochaine session du Brevet Grand Gibier se tiendra probablement dans le Perche pour favoriser certains candidats souvent loin du centre de Silly-en-Gouffern. N'hésitez pas à prendre contact avec Maxime Mallet.

Nous apprenons qu'un dramatique accident a récemment coûté la vie d'un rabatteur lors d'une battue. Nous adressons toutes nos condoléances à sa famille et à ses proches.

Bonne lecture.

Meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Dr Matthieu Cousty

Président ADCGGO – Association Départementale des Chasseurs de Grand Gibier de l'Orne
Président ANCGG – Association Nationale des Chasseurs de Grand Gibier

AGENDA

vendredi 23 février : réunion d'information du Brevet Grand Gibier

samedi 29 juin : examen théorique du Brevet Grand Gibier

BUREAU :

Président :
Matthieu COUSTY



Vice-président :
Daniel BOUVE



Secrétaire :
Serge MOUCHEL



Trésorier :
Benoît SALLARD



ADMINISTRATEURS :

Secteur	Administrateur	email
1 - Andaines - Bocages	Stéphan LEVOYE	levoye.stephan@wanadoo.fr
	Maxime MALLET	mallet.max2@gmail.com
	Benoît SALLARD	benoit-sallard@hotmail.fr
2 - Ecouves - Bourse	Daniel BOUVE	christine.bouve@wanadoo.fr
	Serge MOUCHEL	serge.nicole.mouchel@orange.fr
	Jean-Philippe HAMARD	hamard.jean-philippe@wanadoo.fr
3 - Gouffern - Pays d'Auge	Philippe HUREL	philippe.hurel2@orange.fr
	Marie de JESSEY	mbj61@orange.fr
	Jean-Pierre de GASTE	jpdegaste@gmail.com
4 - St Evroult - Monts d'Amain	Maxime PERROTTE	maxime.perrotte61@gmail.com
	Matthieu COUSTY	coustymatthieu@yahoo.fr
	François HUREL	arexis@wanadoo.fr
5 - Longny - Charencey	Roger BARNETT	genevievebarnett61@gmail.com
	Christophe LEVESQUE	levesque.christophe435@orange.fr
	Benoît POISOT	benoit.poisot@wanadoo.fr
6 - Perche - Trappes - Moulins - Bonmoulins	Philippe GUYOT	philippe.guyot23@gmail.com
	Daniel DUBOIS	danline.dubois@sfr.fr
	Jean MANGEON	jean.mangeon@wanadoo.fr
7 - Bellême - Perche Sud - Reno	Denis COTREUIL	denis.cotreuil@orange.fr

Responsable Brevet Grand Gibier :

Maxime MALLET, mallet.max2@gmail.com 06 26 21 01 66

Responsable Perfectionnement au tir :

Philippe GUYOT, philippe.guyot23@gmail.com 06 35 15 68 19



DEMANDE D'ADHESION

Document à retourner :

- par courrier : C/O Serge MOUCHEL - 21, rue des Ecureuils - 61200 ARGENTAN

- par mail scanné : adcggorne@orange.fr

Je soussigné,

NOM (en majuscules) :

Prénom :

Demande mon admission comme membre actif et souscrit sans réserve à la charte des chasseurs de grand gibier dont j'ai pris connaissance.

Adresse complète :

Code postal :

Localité :

Téléphone :

Email :

Date de naissance :

Nationalité :

Signature :

Adhésion annuelle (joindre un chèque à l'ordre de l'ADCGGO) :

☐ montant de la cotisation : 30 €

☐ abonnement facultatif à la revue « GRANDE FAUNE » : 35 €

IL EST AUSSI POSSIBLE DE REALISER SON ADHESION EN LIGNE SUR LE SITE

www.ancgg.org/ad61

L'adhésion ne sera considérée comme définitive qu'après agrément du Conseil d'Administration.

Vie de l'association

Adhésion en ligne

Il est maintenant possible de renouveler son adhésion en ligne sur le site internet de notre association (www.ancgg.org/ad61). Le paiement par carte bancaire est totalement sécurisé.

De manière indépendante, l'adhésion à l'ANCGG peut être réalisée. L'ANCGG

étant reconnue association d'utilité publique, la cotisation est déductible fiscalement à hauteur de 66 %.

L'abonnement à la revue Grande Faune peut se faire en complément avec une adhésion départementale ou nationale ou sans adhésion.

Un nouveau site internet 2023 pour l'ADCGGO

Le nouveau site internet de l'ANCGG et de ses associations départementales est en ligne depuis début octobre 2023. Illustré avec de magnifiques photographies, on y retrouve toutes les informations utiles sur le fonctionnement de l'association. On peut également y consulter de nombreux articles sur la chasse du grand gibier.

Un site national riche en informations

Le site présente les nombreuses activités et publications de l'association. Les internautes pourront y retrouver toutes les modalités du Brevet Grand Gibier ainsi que des autres formations développées par l'ANCGG, comme le perfectionnement au tir et l'équilibre forêt-gibier.

La grande nouveauté du site national est la mise à disposition d'un espace documentaire très riche sur les espèces de grand gibier, la chasse et la gestion. Il est principalement constitué d'une sélection d'articles de référence publiés durant les dernières années dans la revue Grande Faune (articles de plus de deux ans).

La liste des cotateurs en activité est consultable avec la possibilité de faire une recherche par département.

Une boutique en ligne fonctionnelle et sécurisée est toujours disponible. En plus de la possibilité de renouveler son adhésion et son abonnement, le site propose les ouvrages et les objets

promotionnels de l'ANCGG. Les cibles « Tir » et « Arc » sont maintenant disponibles pour tous les adhérents. Les commandes internet font l'objet de frais de port préférentiels.

Une ressource pour les associations départementales et ses adhérents

Les associations départementales possèdent des sites indépendants entièrement personnalisables. La maquette s'oriente autour de la présentation de l'association, du Brevet Grand Gibier, des actualités départementales, des lettres d'informations, d'une fonction de recherche des cotateurs départementaux et des modalités d'adhésion.

Tous les adhérents peuvent maintenant disposer d'un espace privé et personnalisé. Il est composé de plusieurs rubriques :

- des informations privées : les associations départementales peuvent mettre à disposition des articles visibles uniquement par les adhérents et non visibles par les autres internautes.
- les liens vers les modules YouTube du Brevet Grand gibier : les périodes de disponibilités de ces vidéos seront définies par les associations départementales.
- les liens vers les autres sites de l'ANCGG (Quiz Brevet Grand Gibier, Enquêtes...)
- la possibilité de mettre à jour ses coordonnées : les modifications seront

automatiquement enregistrées dans le logiciel adhérent.

- le suivi de ses adhésions actives et abonnements.
- le suivi de ses commandes avec la possibilité de retrouver ses factures.

- un espace responsable qui permettra aux adhérents concernés de retrouver des informations fournies par l'ANCGG pour leurs fonctions (membre du bureau, responsable Brevet Grand Gibier, cotateur, animateur tir, animateur forêt-gibier).

Se connecter à son espace adhérent

Tous les adhérents ayant une adhésion active sur l'année en cours ont la possibilité de créer leur mot de passe en utilisant la fonction « première connexion sur mon espace adhérent » de l'onglet « mon espace ». Le mot de passe créé est différent de celui des autres sites de l'ANCGG (sites Quiz Brevet Grand Gibier et Enquêtes), ceux-ci étant communiqués par les associations départementales à leurs adhérents.

www.ancgg.org/ad61

Menu



Association Départementale des
Chasseurs de Grand Gibier de l'Orne

Mon espace 

Accueil > Présentation

PRÉSENTATION



Activités

Formation et préparation à l'examen du Brevet Grand Gibier : L'association organise un programme complet de formation théorique et pratique pour chaque session du Brevet Grand Gibier.

Perfectionnement au tir : L'association organise des séances de réglages des systèmes de visée et des séances de perfectionnement au tir.

Equilibre forêt-gibier : L'association participe aux réunions de travail sur la restauration et le maintien de l'équilibre forêt-gibier.

Participation aux instances départementales : L'association siège en Commission départementale de la chasse et de la faune sauvage. Un représentant de l'association est présent dans chaque sous-commission de plan de chasse du département (12 massifs grand gibier).

Organisation de conférences : L'assemblée générale annuelle se poursuit traditionnellement par une conférence avec des thèmes variés.

Organisation et participation aux manifestations cynégétiques : L'association participe notamment à l'exposition annuelle départementale organisée par la Fédération départementale des chasseurs.

Situation du département



Grands cervidés



In memoriam

Deux anciens administrateurs nous ont récemment quittés.

Monsieur Roland Fortin a fortement aidé à relancer notre association dans les années 2000 lorsqu'elle était en difficulté. Il a ensuite été un administrateur fidèle de notre conseil. Il s'est notamment investi pour le développement de notre formation reconnue, le Brevet Grand Gibier, et a recruté de nombreux candidats respectables. C'était un passionné de chasse et nous retiendrons surtout

l'attention qu'il avait pour ses chiens courants en pratiquant une chasse respectueuse sur son territoire réputé.

Monsieur Bertrand Jouandet était également un adhérent et administrateur pendant de nombreuses années. Il a occupé plus récemment le poste de vice-président.

Nous présentons ici nos plus sincères condoléances à leurs familles respectives.

Brevet Grand Gibier

La plupart des lauréats étaient présents vendredi 22 septembre pour la remise des diplômes 2023.

Après la présentation d'un diaporama qui rappelait le déroulement de cette session 2023, les résultats ont été annoncés devant l'assemblée et les diplômes ont été remis par les différents formateurs.

Lors de cette session 2023 :

- 15 candidats étaient présents à l'examen.
- 7 ont obtenu l'or (5 nouveaux candidats + une deuxième tentative du 2^e degré, + une option « arc »).
- un candidat a validé les 3 options.
- 4 ont eu l'Argent.

- 4 candidats ont échoué.

Les Amis du Mesnil nous ont fait le plaisir de sonner diverses fanfares.

Cette remise de diplômes s'est clôturée par un pot de l'amitié.

Prochaine session 2024 :

- vendredi 23 février : réunion d'information du Brevet Grand Gibier
- samedi 29 juin : examen théorique du Brevet Grand Gibier



**Pour s'inscrire et pour tout renseignement complémentaire,
s'adresser au responsable ADCGGO :**

Maxime MALLET - 980 impasse de la Gloriette - 61700 DOMFRONT EN POIRAIE
06 26 21 01 69 - mallet.max2@gmail.com



**L'étang gobin
Moussonvilliers (61)**

Ouvert
du lundi au
samedi sur
rendez-vous



L'armurier du Perche

Réparation - Fabrication - Mise en conformité
Montage optique - Achat - Vente - Munitions

Romuald Leys
Diplômé de l'école de Liège
06.71.73.12.87 – 02.33.85.64.35
romualdleys.armurier@gmail.com
« Toute mon expérience au service de votre passion »
10 % de remise pour les munitions de grande chasse sous présentation
de la carte adhérent ADCGGO



BREVET GRAND GIBIER PRE-INSCRIPTION



Document à retourner ou à remettre :

- par courrier : Maxime MALLET - La Gloriette - 61700 DOMFRONT

- par mail scanné ou rempli : mallet.max@gmail.com

Nom : Prénom :

Date de naissance : / /

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone :

Adresse mail :

Profession :

Êtes-vous titulaire du permis de chasser ?

☐ oui si oui, depuis combien de temps ? :

☐ non si non, souhaitez-vous le passer ? ☐ oui ☐ non

Passez-vous le Brevet Grand Gibier pour la première fois ?

☐ oui ☐ non

Option(s) souhaitée(s) :

☐ tir ☐ arc ☐ vénerie

Activités cynégétiques particulières :

☐ ONF ☐ ONCFS ☐ garde particulier agréé
☐ administrateur FDC ☐ technicien FDC ☐ lieutenant de Louveterie
☐ conducteur UNUCR agréé ☐ autre :

Êtes-vous membre de l'ANCGG ?

☐ non ☐ oui si oui, quel département :

Perfectionnement au tir

L'ADCGGO poursuit ses deux formations sur le tir en collaboration avec le stand de tir d'Argentan. Les dates des séances seront communiquées ultérieurement selon l'avancement des travaux du stand d'Argentan.

Perfectionnement au tir

Date : septembre 2023 au Centre de Tir d'Argentan - Réage du Coqueret - 61200 ARGENTAN

Objectif : A l'issue de la formation, les participants verront leur précision au tir à courte distance nettement améliorée.

Programme :

- efficacité et sécurité lors du port et de la manipulation de l'arme,
- présentation des 5 principes fondamentaux du tir avec exercices de tir,
- exercices de tir sur cible fixe à 25 m,
- exercices de tir sur sanglier courant à 25 m.

Prévoir :

- son permis, sa validation et son assurance chasse,
- une carabine ou une express (le réglage doit être vérifié),
- une bretelle,
- 30 balles,
- des protections auditives,
- une canne de pirsch (possibilité de prêt),
- une casquette ou un chapeau (soleil).

Réservation :

Le prix est de 5 € pour les adhérents et de 30 € pour les non adhérents. Le nombre de place est limité à 10 participants.

Réglage des systèmes de visée

Date : juin 2023 au Centre de Tir d'Argentan - Réage du Coqueret - 61200 ARGENTAN

Objectif : A l'issue de la séance, les participants repartiront avec une arme réglée et seront capables de régler leur propre système de visée.

Programme :

- présentation des principes de réglage par les moniteurs,
- réglage du système de visée à 100 m par le participant avec l'aide des moniteurs.

Prévoir :

- son permis, sa validation et son assurance chasse,
- sa carabine et son système de visée (lunette ou point rouge). Le système de visée doit être correctement fixé et nettoyé. Prévoir une pile de rechange pour les systèmes à point rouge.
- les clés nécessaires pour le réglage du système de visée,
- 15 balles (modèle utilisé à la chasse),
- des protections auditives.

Réservation :

Le prix est de 5 € par participant et par système de visée. Le nombre de place est limité à 12 participants (2 participants toutes les 30 min de 14 h à 17 h pour limiter l'attente).

Pour toute pré-inscription, contacter Philippe GUYOT, Tél. : 06 35 15 68 19, Mail : philippe.guyot23@gmail.com

Evolution de la tuberculose bovine dans le département de l'Orne

La tuberculose bovine est une maladie animale transmissible à l'homme. Elle est apparue dans le Calvados en 2014 et dans l'Orne en 2015. La maladie concerne de nombreuses espèces domestiques et sauvages, particulièrement les bovins et les cervidés, mais aussi les sangliers, blaireaux ou renards.

Plusieurs foyers sont présents dans le département. En 2015, les premiers sont apparus dans la plaine d'Argentan (Aubry-en-Exmes, Fontaine-les-Bassets, Louvières-en-Auge). En 2019, cela s'est concentré dans trois élevages de Ménil-Hubert-sur-Orne, près d'Athis-Val-de-Rouvre, zone limitrophe avec le Calvados, où la tuberculose est présente cette année. Plus récemment, un foyer a été mis en évidence plus au sud sur la commune de Landigou. Pour lutter contre la propagation de la tuberculose bovine, qui pourrait avoir des conséquences dramatiques sur l'élevage et l'industrie agroalimentaire en Normandie, les préfetures de l'Orne et du Calvados ont mis en place depuis le 1er novembre 2023, une nouvelle série de mesures qui concerne une zone à cheval sur les deux départements.

La campagne 2022-2023 a porté sur 45 000 bovins et 665 exploitations réparties sur 85 communes de l'Orne. Au cours de cette campagne, 113 élevages ont été placés sous arrêté préfectoral de mise sous surveillance et 5 foyers dépistés dans le département. Ces données sont prises en compte pour la préparation de la prochaine campagne de prophylaxie. La détermination de la Zone de Prophylaxie Renforcé (ZPR) pour la campagne 2023-2024 intègre les communes dans un rayon de 10 km autour des 5 foyers. A l'inverse, les communes autour d'un foyer de plus de 5 ans sont retirées de la ZPR. Ainsi dans le

nouveau zonage de la (ZPR) du département de l'Orne, 19 communes ont été ajoutées dans la partie sud autour du foyer de Landigou alors que 34 communes ont été retirées dans la partie centrale de la ZPR.

Pour le compartiment sauvage, les analyses sur sangliers et blaireaux sont poursuivies sur ces secteurs. L'apparition du foyer de Landigou, le plus au sud, doit alerter que la zone de surveillance se rapproche du massif d'Andaines où le risque de contamination des grands cervidés pourrait s'avérer dramatique.

Tout animal éviscéré présentant des abcès thoraciques ou abdominaux ou des ganglions hypertrophiés ne doit pas être consommé et doit faire l'objet d'analyse complémentaire. Nous encourageons tout chasseur et en particulier ceux pratiquant dans la zone de surveillance à suivre la formation à l'examen initial du grand gibier blessé dispensée en fédération. Tout ongulé trouvé mort dans la zone de surveillance doit être signalé au réseau SAGIR. Il s'appuie sur le volontariat et la motivation des observateurs de terrain. Il est administré et animé par l'OFB en coordination avec deux interlocuteurs techniques spécialisés dans chaque département : un membre de la Fédération départementale des chasseurs concernée et un représentant de l'OFB.

Evolution du nombre de prélèvements dans le département de l'Orne

A partir des données de prélèvements communiquées chaque année par la FDC61, il est intéressant de suivre l'évolution sur plusieurs saisons pour comprendre la dynamique des populations dans notre département.

Sanglier

Pour la sixième saison consécutive, le nombre de prélèvements dépasse les 4000. Avec le contexte économique et écologique actuel, l'indemnisation des dégâts peut devenir un véritable problème pour l'équilibre financier d'une fédération.

Cerf

L'espèce se porte bien dans le département et le taux de réalisation est stable malgré une augmentation des attributions. Pour la prochaine saison, une augmentation des attributions sera appliquée sur les massifs d'Andaines et Saint-Evrault. Elles restent similaires sur Longny et Ecouves.

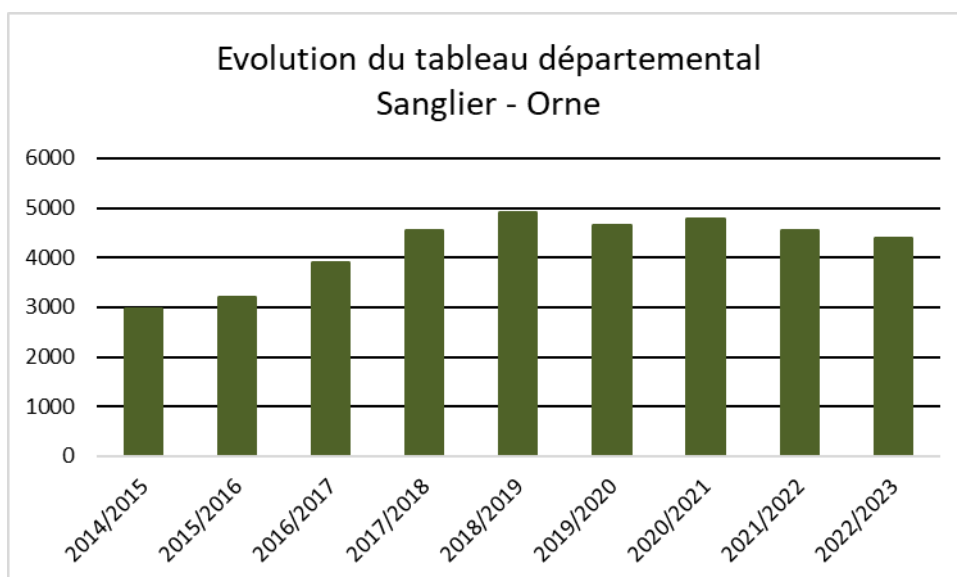
Chevreuil

Les prélèvements sont légèrement plus élevés que l'an dernier. Le taux de réalisation reste relativement élevé.

Le taux de prélèvement des jeunes est remonté à 26 % mais est largement dessous des 33 % minimum recommandés (règle des trois tiers). Le tir préférentiel du brocard reste malheureusement assez fréquent au détriment de l'équilibre des populations. Les statistiques sur le tir aux plombs n'ont pas été communiquées cette année.

Modes de chasse

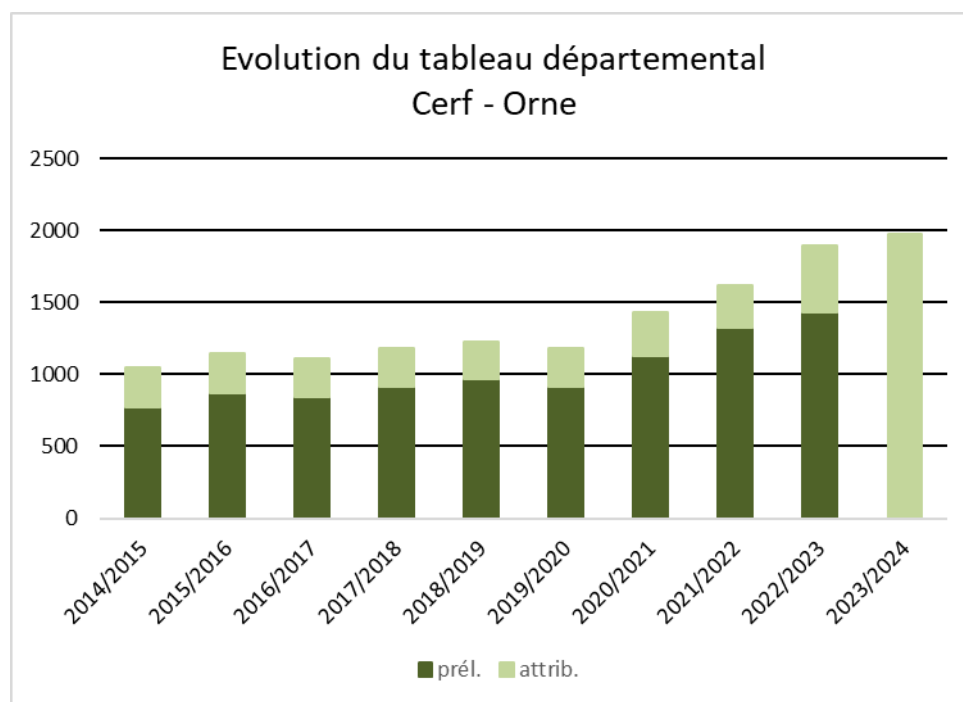
Les modes de chasse pratiqués sont de plus en plus diversifiés dans le département. Cette année, 7 % des grands cervidés et 7 % des chevreuils ont été réalisés à l'approche ou à l'affût.



Massif	2020/2021	2021/2022	2022/2023
ANDAINES	458	345	385
BELLEME	873	683	944
BOCAGE	282	329	295
BOURSE	98	149	146
ECOUVES	249	271	239
GOUFFERN	734	727	707
L'AIGLE	65	89	63
LONGNY	946	923	743
MONTS D'AMAIN	210	167	166
MOULINS BONSM.	48	35	37
ST EVROULT	542	575	414
TRAPPE PERCHE	269	257	256
TOTAL	4774	4550	4388

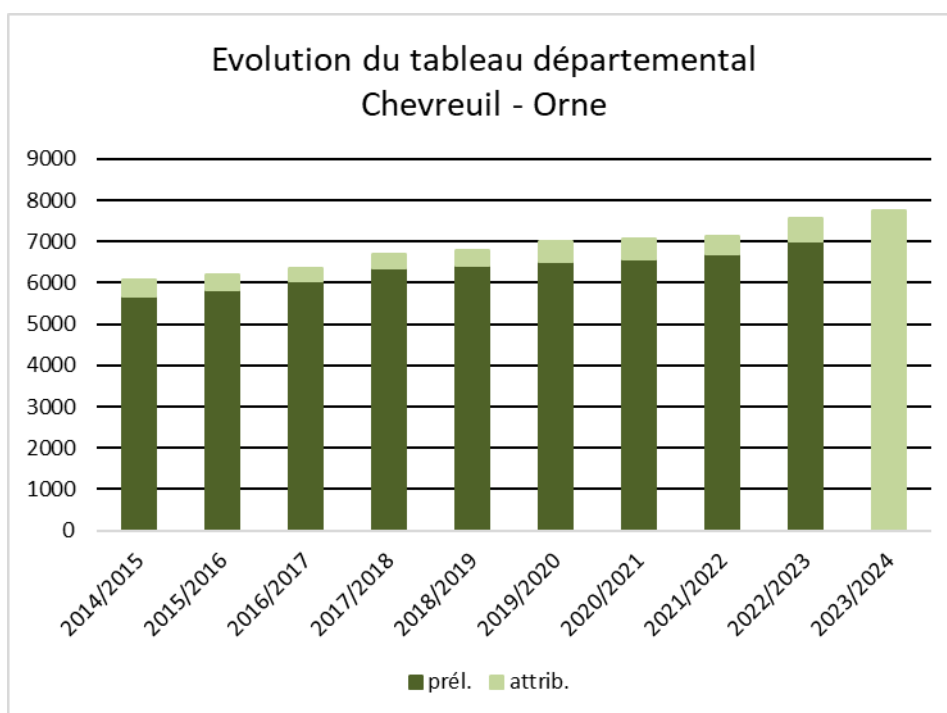
Poids	2020/2021	2021/2022	2022/2023
< 50 kg	57 %	49 %	57 %
> 50 kg	43 %	51 %	43 %
Sexe ratio			
mâles	56 %	58 %	58 %
femelles	44 %	42 %	42 %
Biotope			
Bois > 3 ha	81 %	78 %	81 %
Plaine ou bois < 3 ha	19 %	22 %	19 %
Type de chasse			
vénérerie	0 %	1 %	0 %
à l'approche	3 %	1 %	1 %
en battue	93 %	90 %	91 %
à l'affût		1 %	2 %
devant soi	4 %	7 %	6 %

Données Cerf



Massif	2020/2021			2021/2022			2022/2023			2023/2024		
	attrib.	prél.	% réal.	attrib.	prél.	% réal.	attrib.	prél.	% réal.	attrib.	prél.	% réal.
ANDAINES	214	178	83%	236	190	81%	279	214	77%	331		
BELLEME	81	36	44%	75	37	49%	84	42	50%	83		
BOCAGE	14	5	36%	23	8	35%	30	7	23%	28		
BOURSE	4	1	25%	5	1	20%	6	1	17%	6		
ECOUVES	202	167	83%	214	182	85%	239	197	82%	241		
GOUFFERN	3	1	33%	4	1	25%	4	1	25%	5		
L'AIGLE	8	1	13%	6	0	0%	10	1	10%	11		
LONGNY	503	445	88%	636	549	86%	638	504	79%	629		
MONTS D'AMAIN	25	18	72%	27	19	70%	27	17	63%	26		
MOULINS BONSM.	2	0	0%	3	0	0%	3	0	0%	3		
ST EVROULT	329	265	81%	355	323	91%	538	439	82%	586		
TRAPPE PERCHE	43	12	28%	38	16	42%	33	5	15%	26		
TOTAL	1428	1129	79%	1622	1326	82%	1891	1428	76%	1975		

Age	2020/2021	2021/2022	2022/2023
< 1 an	33 %	35 %	35%
> 1 an	67 %	65 %	65%
Sexe ratio			
mâles	51 %	50 %	49%
femelles	49 %	50 %	51%
Type de chasse			
vènerie	1,2 %	2 %	1 %
à l'approche	2,3 %	9 %	6 %
en battue	94,4 %	88 %	91 %
à l'affut	1,8 %	1 %	1 %



Massif	2020/2021			2021/2022			2022/2023			2023/2024		
	attrib.	prél.	% réal.	attrib.	prél.	% réal.	attrib.	prél.	% réal.	attrib.	prél.	% réal.
ANDAINES	783	767	98%	802	783	98%	871	847	97%	965		
BELLEME	953	879	92%	932	850	91%	973	897	92%	1008		
BOCAGE	725	695	96%	765	745	97%	846	817	97%	893		
BOURSE	207	195	94%	208	193	93%	214	195	91%	214		
ECOUVES	791	756	96%	827	804	97%	903	843	93%	958		
GOUFFERN	1078	983	91%	1090	986	90%	1130	1018	90%	1136		
L'AIGLE	147	137	93%	146	131	90%	151	135	89%	148		
LONGNY	1063	976	92%	1075	1004	93%	1132	1043	92%	1160		
MONTS D'AMAIN	255	230	90%	264	239	91%	274	248	91%	295		
MOULINS BONSM.	142	134	94%	151	140	93%	150	139	93%	148		
ST EVROULT	481	439	91%	450	405	90%	462	415	90%	466		
TRAPPE PERCHE	438	378	86%	435	402	92%	455	400	88%	462		
TOTAL	7063	6569	93%	7145	6682	94%	7561	6997	93%	7853		

Age	2020/2021	2021/2022	2022/2023
< 1 an	26 %	19 %	26 %
> 1 an	74 %	81 %	74 %
Sexe ratio			
mâles	59 %	58 %	58 %
femelles	41 %	42 %	42 %
Type de chasse			
vènerie	0,1 %	0 %	0 %
à l'approche	5,1 %	4 %	6 %
en battue	93,6 %	95 %	92 %
à l'affût		1%	1 %
devant soi		1%	1 %

Utilisation des drones thermiques pour préserver les faons de chevreuil lors des fauches de prairies

En partenariat avec la Fédération départementale des chasseurs, l'Association départementale des chasseurs de grand gibier de l'Orne va poursuivre ses opérations pour la prévention de la mortalité des faons de chevreuils lors des fauches de prairies.

De nombreux faons de chevreuil sont chaque année victimes du machinisme moderne agricole. Les opérations de sauvetage se déroulent en mai et en juin à l'aide de drones équipés d'une caméra haute définition et d'un capteur thermique pouvant détecter une source de chaleur émise par un animal au repos, dans une végétation haute.

Les sorties

Les drones sont équipés d'une nacelle 3 axes entièrement stabilisée comportant une caméra thermique et une caméra optique. Toute émission de chaleur est vérifiée par un deuxième opérateur guidé par le pilote du drone. Ces bénévoles ont suivi une formation en ligne pour être habilités à piloter ces machines. Pour une détection optimale des points chauds d'animaux au repos dans une parcelle fourrée, une intervention tôt le matin est privilégiée. La différence de température entre l'animal et l'air ambiant doit en effet être suffisamment marquée pour faciliter la détection.

Géolocalisé, le faon peut alors être protégé selon deux manières en fonction de son âge. Les plus jeunes encore immobiles sont déplacés avec des gants et recouverts par un bac le temps de la fauche de la parcelle. Les faons les plus âgés et mobiles sont poussés en dehors de la parcelle.

Les expérimentations menées depuis deux ans avec l'Association départementale des chasseurs de grand gibier de la Mayenne, l'ANCGG et la société Blaser a mis en

évidence les espaces à risque sur le biotope ornaïs :

- prairies en bordure de forêt,
- prairies permanentes,
- prairies où des faons ont déjà subi une pression de fauchage.

Pour cette raison, les sorties seront réalisées en priorité sur ces parcelles.

Une équipe de bénévoles volontaires et disponibles

Ce type d'expérimentation ne peut avoir lieu sans un minimum d'investissement personnel des personnes impliquées. Il est impératif d'être au moins deux : un pilote et un assistant préposé à la surveillance du vol et au sauvetage des faons si nécessaire.

L'association recrute donc des pilotes et des assistants pour mener à bien ces sorties.

Le pilotage de ces drones impose d'obtenir l'attestation de réussite à l'examen en ligne pour exercer les fonctions de télépilote dans les sous-catégories A1 et A3. Il faut prévoir une demi-journée pour la formation et le passage de l'examen.

Une forte disponibilité est nécessaire en tôt le matin pendant les mois de mai et juin. Les informations sur la fauche d'une parcelle sont parfois transmises uniquement la veille. Les sorties se terminent entre 9 et 10 heures le matin.

Suivi des sorties

Les demandes sont transmises au coordinateur qui trouvera le pilote le plus près du site. Le pilote pourra ensuite contacter un assistant.

Les échanges avec les agriculteurs sont indispensables pour réaliser le survol peu avant la fauche.

Une indemnisation kilométrique est prévue pour les pilotes et les assistants. Une fiche d'intervention est à compléter pour chaque parcelle suivie. Elle sera à retourner au coordinateur pour l'obtention des indemnités kilométriques.



Un loup dans la Manche

Communiqué de l'OFB 50 du 2 août 2023

Dans la nuit du dimanche 30 au lundi 31 juillet 2023, un grand canidé a été filmé par une caméra de surveillance sur la commune de Saint-Côme-du-Mont dans le département de la Manche.

Les vidéos ont été transmises le 1er août 2023 à l'Office français de la Biodiversité (OFB), établissement public en charge du suivi du loup en France. Les experts de l'OFB ont pu authentifier cette observation comme étant très probablement celle d'un loup gris (*Canis lupus lupus*), espèce protégée. Cependant, eu égard à la qualité des vidéos fournies et considérant que de nombreuses races de chien peuvent présenter un gabarit et des teintes de pelage similaires à celui d'un loup, cette expertise est à considérer avec quelques réserves. Ces vidéos tendent à confirmer des soupçons d'observations par différents témoins durant ces dernières semaines.

Si la présence d'un loup dans le département est une première depuis 1833 (Saint-Pierre-de-Semilly), l'espèce est connue pour sa grande capacité de dispersion. Ainsi, depuis le retour du loup en France dans les Alpes du Sud en 1992, l'espèce s'est installée sur les principaux massifs montagneux français. Elle est ponctuellement mais régulièrement aperçue sur des territoires éloignés du cœur de population alpin, comme dans la Somme, dans le Finistère et en Seine-Maritime.

Ce type d'observation d'un animal seul et éloigné des zones où l'espèce est installée est caractéristique des individus en phase de dispersion, phénomène qui intervient deux fois dans l'année, au printemps et à l'automne. Au printemps, les subadultes qui ne peuvent se reproduire au sein des meutes quittent leur territoire de naissance en quête d'un partenaire sexuel. Ces individus en phase de colonisation peuvent parcourir plusieurs centaines de kilomètres en quelques mois avant de se fixer (parfois plus de 1 500 km du lieu de naissance).

Le principe de colonisation par « bonds » peut expliquer certaines observations isolées, loin des zones de présence permanente connues. Ces individus isolés peuvent séjourner plusieurs mois dans un secteur avant de le quitter.

À ce stade, cette observation dans la Manche ne permet pas d'affirmer que le loup s'installe dans le département. La capitalisation des informations dans le temps est nécessaire pour évaluer l'évolution de la situation.

En 2022, compte-tenu de la présence d'un loup dans le département du Calvados, le Préfet avait réuni des acteurs de l'environnement et de l'agriculture dans une cellule de veille départementale. Des manchois (lieutenants de louveterie, fonctionnaires chasseurs, agriculteurs, élus...) ont été formés à collecter les informations et reconnaître leur pertinence. Cette cellule pourra être réunie prochainement selon les circonstances et pourra prévoir la mise en place d'outils d'accompagnement, notamment des éleveurs.

L'Office français de la Biodiversité dispose d'un maillage national d'agents spécialement formés à la reconnaissance des indices de présence du loup et aux expertises de constats d'attaques, y compris en Normandie.

Grande Faune

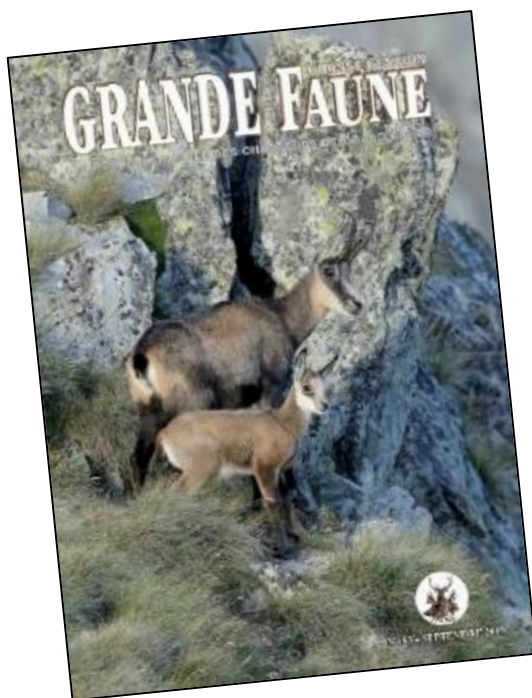
Grande Faune (anciennement Chasse Gestion) est la revue éditée par l'ANCGG. Cette revue est consacrée au grand gibier et à ses côtés. Outre le volet actualités, ses principales rubriques portent sur l'étude des animaux et de leurs milieux, les aspects pratiques, éthiques et juridiques de la chasse, la gestion cynégétique, les rapports de la grande faune avec la forêt et les cultures agricoles, les armes et la balistique, les questions d'hygiène et de santé liées au grand gibier, les arts et collections liées à la culture cynégétique, le coin lecture, les trophées remarquables.

Rédigée par les membres de l'association sous la direction de Guy Bonnet, la revue paraît 4 fois par an. Elle est distribuée aux adhérents de l'ANCGG ou des associations départementales avec abonnement lors de l'adhésion ou par abonnement par l'ANCGG. La photographie animalière y tient désormais une place importante grâce notamment à Stéphan Levoe.

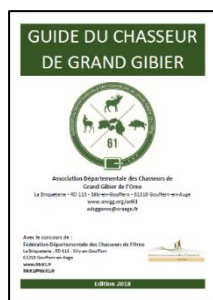
Les non-adhérents peuvent également s'abonner en souscrivant leur abonnement sur le site internet de l'ANCGG.

Des exemplaires gratuits sont disponibles. N'hésitez pas !

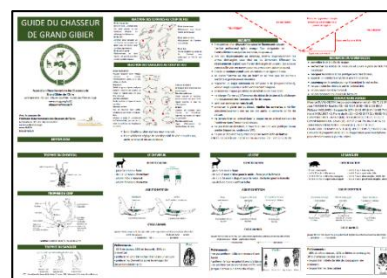
80 pages de haute qualité sans publicité pour un prix annuel de 35 € !



Boutique de l'ADCGGO



dépliants « Guide du chasseur de grand gibier » à distribuer :
5 € les 10



affiche « Guide du chasseur de grand gibier » pour pavillon de chasse : 5 € l'unité



repères 30 ° orange fluo
avec schéma explicatif :
5 € les 2, 20 € les 10

Annuaire

COTATEUR :

Stéphan LEVOYE - 02 33 38 19 49

Matthieu COUSTY - 06 03 72 91 95

CONDUCTEURS DE CHIEN DE SANG :

Anthony BOISSEAU (ANCRR) - Le Mage (61) - 06 70 94 50 38

Philippe HACQUARD - Bacqueville (27) - 02 32 49 16 34 / 06 82 74 03 37

Hervé MOULINET - St Pierre des N.(53) - 02 43 00 77 21 / 06 86 49 19 94

David NIZAN - Igoville (27) 06 82 07 10 17

Frédéric VILFAYEAU - Longny-au-Perche (61) - 07 85 55 92 24

Consulter la plaquette de la FDC ou l'application pour Smartphone pour obtenir la mise à jour de la liste.